

**Utilisation du kiosque à musique de l'esplanade Charles de Gaulle
par le Conservatoire de musique du pays d'Arles**

Le kiosque à musique d'Arles est rarement utilisé conformément à sa fonction : présenter des concerts gratuits au public.

L'idée à la base de ce projet est de contribuer gratuitement à l'animation d'un espace public avec le concours du Conservatoire de musique du Pays d'Arles dont les élèves pourraient se produire devant un public d'arlésiens ou de touristes de passage.

La faisabilité technique de ce projet a été examinée avec le directeur-adjoint du Conservatoire. Le Conservatoire serait en mesure de réaliser ce projet à compter du printemps 2023.

Pendant la belle saison (mi-avril – fin octobre), en dehors des vacances scolaires, un ensemble d'harmonie (bois, cuivres et percussions) d'une vingtaine d'élèves, présenterait selon une périodicité à déterminer, un concert d'une durée de 45 à 60 minutes.

Les concerts devraient être organisés à intervalles réguliers (tous les quinze jours par exemple), à heures fixes (entre 16.00 et 17.00 par exemple) le samedi après-midi.

L'organisation régulière de concerts au kiosque à musique pourrait également inciter des formations musicales existantes à Arles (chorales, fanfares) à utiliser ce lieu à des fins d'animation musicale en dehors des périodes réservées au Conservatoire.

Enfin, en fonction de l'évaluation des effets des concerts au kiosque à musique, des concerts d'harmonie pourraient être organisés dans les villages et les quartiers disposant d'espaces adéquats (kiosque à musique de Salin de Giraud par exemple).